

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 17 mars 2019
Hôtel des Alpes, 1073 Savigny

Présidence : Jean-Jacques Jossevel

12 personnes sont présentes, 5 personnes se sont excusées

Le président ouvre la séance à 11h.15. Il remercie les membres présents et souhaite la bienvenue à tous.

1. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.
2. Vu le peu de personnes présentes, aucun scrutateur n'est nommé.
3. Le procès-verbal de l'AG du 11 mars 2018 a paru dans l'Echo des Collies et dans Info Chien. La lecture n'en est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.
4. Le président, Jean- Jacques Jossevel lit son rapport. (celui-ci figure en annexe au PV).
La caissière, Françoise Thibaud commente les comptes qui ont été distribués en début de séance. Elle relève une perte de 801.86 francs, due au Lemanic Collie Show
Nicolas Dreyer, vérificateur des comptes, lit son rapport et demande d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité.
5. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.
6. Les membres actuels se représentent et sont élus à l'unanimité. Jean-Jacques Jossevel propose d'augmenter le nombre de membres du comité. Il propose Hervé Rüttimann et Nicolas Dreyer. Ils sont élus à l'unanimité.
7. Il y a 38 membres à fin décembre (3 démissions / 1 admission) Madame Denise Lequatre est le nouveau membre du GR.
8. La cotisation pour 2020 reste la même.
9. Nicolas Dreyer devient 1^{er} vérificateur. Iren Gallizioli 2^{ème} et Francine Munari suppléante.
10. Le programme des activités du Groupe Romand figure sur le site <http://www.collieclub.ch/>
Sortie de printemps : 02.06.2019 à Thierrens. Le refuge est réservé. Christiane Kasprzyk propose une activité « sport/plaisir » pour l'après-midi.
Sortie d'automne : 01.09.2019 Hermenches. Le refuge est réservé.
Noël du Groupe Romand : 01.12.2019 à Riond-Bosson. Le refuge est réservé.
11. Distinctions :
Sont nommés membres vétérans : Regula Loacker et Hervé Rüttimann
Ils reçoivent un diplôme et un petit cadeau
Résultats d'exposition :
Denise Lequatre avec Harry Potter
Nicolas Dreyer avec Indra
Françoise Thibaud avec Tarja, Moon et Hatschy
Jean-Jacques Jossevel avec Kalena
Félicitations à tous.
12. Il n'y a pas de proposition individuelle.
13. Divers : Le Collies Club Suisse propose d'offrir une année de sociétariat au CCS avec le journal aux nouveaux membres afin de les motiver à continuer et d'amener plus de monde au CCS.
14. Exposition CAC 3^{ème} Lemanic Collie Show à Montricher le 5 mai 2019.
Juge : Mme Angela Harvey (Wicani) GB
Samedi :
Montage : Nicolas Dreyer, Jacques Thibaud, Françoise Thibaud, Christiane Kasprzyk

Dimanche :

Caisse: Françoise Thibaud

Buvette: Pascale Tétaz, Pierrette Tschumy, Jacques Thibaud. Il faudrait 5 personnes sur la journée.

Bureau des protêts : Nicolas Dreyer

Photographe : Hervé Rüttimann

Budget : Il faut 45 chiens minimum pour que la manifestation ne soit pas déficitaire.

Le président lève la séance à 12h.30 et le Groupe Romand offre l'apéritif.

Danièle Waeber, 9 avril 2019